

15 FÉVRIER 2021

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Jardins de Napierville, tenue par vidéoconférence lundi 15 février 2021 à compter de 19h.

Monsieur Mario Besner, directeur général par intérim assiste également à la séance à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance extraordinaire

Madame Lise Sauriol, mairesse, informe l'assistance que la séance extraordinaire est ouverte à 19h

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents les membres du conseil suivants :

Monsieur Richard Lestage, au poste no 1
Monsieur Alain Lestage, au poste no 2
Monsieur Marc Lamarre au poste no 5

Étaient absents les membres du conseil suivants;

Madame Marie-Ève Boutin au poste no 3
Monsieur Alexandre Brault au poste no 4
Monsieur François Ledoux au poste no 6

Les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du Code municipal du Québec.

❧ ❧ ❧ ❧

ORDRE DU JOUR

- 1- Présence des membres et adoption de l'ordre du jour.
- 2- Avis de motion modification des groupes et classes d'usages de La zone H-11 du règlement de zonage afin d'autoriser seulement la classe H-1 habitations unifamiliales;
- 3- Période de questions relatives au point de l'ordre du jour.
- 4- Levée de la séance extraordinaire.

❧ ❧ ❧ ❧

- 1- Présence des membres et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2021-02-44– Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Alain Lestage appuyé par le conseiller Richard Lestage il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver l'ordre du jour.

❧ ADOPTÉE ❧

15 FÉVRIER 2021

2- AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par le conseiller Richard Lestage que lors d'une séance du conseil sera présenté un règlement décrétant l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement de zonage 1200-2018 pour modifier les groupes et usages permis dans la zone H-11 afin d'autoriser seulement les habitations unifamiliales (H-1).

3 Période de questions relatives au point à l'ordre du jour.

Aucune question

4 Levée de la séance extraordinaire

2021-02-45 Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par le conseiller Alain Lestage appuyé par le conseiller Marc Lamarre et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, que, les sujets prévus à l'ordre du jour étant tous épuisés, la séance est close à 19h05

Lise Sauriol, mairesse

Mario Besner directeur général par intérim

BOC